S'IL PLACE SA CONFIANCE EN ALLAH ET DÉLAISSE LES CAUSES, EST-IL DANS LE PÉCHÉ ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Erreurs dans la croyance

S'il place sa confiance en Allah et délaisse les causes, est-il dans le péché ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 29

Question :
Concernant le fait de s'attacher aux causes, si l'homme délaisse ces causes, est-il dans le péché ?

Réponse :

Il ne doit pas les délaisser ni s'attacher à celles-ci. Il accomplit seulement les causes puis il implore l'aide d'Allah (عز وجل). Ces deux choses sont indispensables :

- la confiance en Allah
- et l'accomplissement des causes profitables.

Il ne se contente donc pas de la confiance [en Allah] en délaissant les causes, et il ne s'en remet pas aux causes en délaissant la confiance en Allah (سبحانه) mais il réunit plutôt entre les deux.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : alfawzan.af.org.sa/node/15431